Les renseignements qui figurent dans le Guide parlementaire sont forcément assez succincts et résument très brièvement la carrière de tous ceux qui sont ou qui ont été appelés à siéger au Parlement. On y voit que feu le sénateur Maurice Bourget a été élu député pour la première fois en 1940, puis qu'il a été réélu en 1945, 1949, 1953, 1957, 1958 et ainsi de suite. Mais une simple série de dates ne saurait rendre justice à l'homme que nous avons connu.

L'honorable sénateur Flynn nous a décrit ses nombreuses autres qualités et activités. Il savait se montrer l'ami de tous, quel que soit le parti qu'ils représentaient à la Chambre; c'était un homme toujours prêt à défendre un bon principe, toujours prêt à prouver son amitié de toutes les manières possibles. Il a prouvé avec éloquence ce que peut être un bon serviteur de l'État indépendamment de son allégeance politique. Cet ancien président et parlementaire de marque a fait grand honneur à sa province, à son pays et au Parlement.

A l'instar du sénateur Flynn, j'offre à son épouse et à ses enfants nos condoléances et notre sympathie. Je sais que d'autres sénateurs voudront aussi faire l'éloge du sénateur Bourget.

Un autre grand Canadien est tragiquement disparu, le 11 juillet, l'honorable Claude Wagner. L'homme avait sûrement de merveilleuses qualités, mais la plus attachante alors que notre nation traverse une époque pénible, c'était sa dévotion à la cause de l'unité nationale et sa sollicitude pour tous ses concitoyens qu'ils soient des provinces de l'Atlantique, de la côte ouest, de la région centrale, du Québec ou de l'Ontario. C'était un homme d'une grande sagacité qui nous a quittés beaucoup trop tôt. Encore une fois, nous offrons nos condo-léances et notre sympathie à son épouse et à ses enfants.

Nous avons également perdu d'autres collègues qui ont pris leur retraite comme le sénateur Bill McNamara, dont l'expérience en matière agricole acquise dans les Prairies lui avait permis de mener une carrière remarquable de 1958 à 1970, en qualité de commissaire en chef de la Commission canadienne du blé. Comme les honorables sénateurs le savent, c'est lui qui avait négocié nos premières ventes importantes de blé à la Chine. Il y a quelques années, je me souviens d'avoir visité la Chine en compagnie du sénateur McNamara qui, avec le docteur Norman Bethune était l'un des deux Canadiens les mieux connus à cette époque. Ce fut très instructif pour moi et les délégués, car il traçait alors le cadre de nos ventes de blé annuelles qui depuis ont rapporté des millions de dollars aux céréaliculteurs canadiens et à notre économie en général. Son décès est sûrement une perte pour nous tous.

Le sénateur Forsey—je le constate dans le compte rendu, et j'en étais vivement conscient au moment où j'étais leader du gouvernement au Sénat—n'a pas toujours voté du côté du gouvernement. C'était essentiellement un esprit fier et indépendant.

Il n'avait été sénateur que pendant neuf ans, mais cette courte période lui avait suffi pour bien se faire connaître. L'image d'une institution sage et somnolente qu'on s'en fait généralement—image inexacte, nous le savons tous—était régulièrement altérée par la logique vive et implacable de notre estimé collègue. Il a démontré que les sénateurs peuvent légiférer, éduquer et aussi amuser. C'est ce qu'il a toujours fait avec une grande maîtrise des deux langues officielles.

On lui a rendu les hommages qu'il méritait, l'autre soir, sur la Colline. Je puis vous assurer que nous déplorerons tous son absence. Nous pourrions tous, j'imagine, parler de lui comme d'un spécialiste de la constitution, d'un monarchiste convaincu, du gardien de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et de l'ennemi juré de ceux qui chambardent tout pour le seul plaisir d'apporter des changements. Il fallait convaincre Eugene Forsey que le changement était une amélioration avant d'obtenir son approbation. Malheur à ceux qui proposaient une mesure constitutionnelle sans son consentement. Eugene Forsey ne mâchait certainement pas ses mots. Il laisse un grand vide. J'espère qu'il ne s'éloignera pas trop de la Colline et qu'il pourra encore apporter à tous son aide et ses lumières.

J'estime que le moment serait bien choisi d'étudier encore une fois la possibilité de nommer un sénateur émérite.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Perrault: C'est là une proposition tout à fait sérieuse. Je suis persuadé qu'il y a de la place pour ceux qui sont doués de grands talents, de grandes aptitudes et de grande capacité et qui ont dépassé l'âge officiel de la retraite de 75 ans, mais qui ont encore beaucoup à apporter au pays. Je demande instamment au leader du gouvernement de considérer cela comme l'une des nombreuses réformes qu'il a, j'en suis sûr, l'intention de faire.

Partout au Canada, le décès du très honorable John G. Diefenbaker a été un triste événement. John Diefenbaker restera longtemps dans l'esprit et le cœur des Canadiens comme un homme inoubliable. Feu M. Diefenbaker avait comme trait particulier que, quelle que soit la virulence de l'opposition à certaines de ses idées les plus chères, il a toujours reconnu le droit de l'autre parti de se faire entendre et il adorait que l'on attaque ainsi ses idées. Il avait toujours des commentaires élogieux à l'endroit de celui qui s'exprimait avec vigueur au cours des débats parlementaires. C'est ainsi que devrait fonctionner le Parlement. On sait que le mot «parlement» vient du verbe «parler». M. Diefenbaker s'était chargé de nous le rappeler.

Ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion unique de le côtoyer quotidiennement savent jusqu'à quel point sa présence était tangible et vigoureuse. Et au-delà du Parlement, bon nombre de Canadiens avaient l'impression de le connaître comme leur plus intime confident. C'est sans doute la principale caractéristique de l'œuvre de John Diefenbaker et du style de sa vie publique. Il pouvait atteindre un très grand nombre de ses concitoyens d'une manière tout à fait personnelle.

L'histoire va consigner les hauts et les bas de la carrière politique de cet homme et les générations futures pourront les examiner et les analyser. Les libéraux surtout se rappellent très bien aujourd'hui les nombreux échecs électoraux subis par M. Diefenbaker avant qu'il n'obtienne le pouvoir, et nous espérons que notre disgrâce ne sera pas aussi longue que la sienne qui, sauf erreur, lui avait coûté sept élections d'affilée.

Le sénateur Flynn: Cinq.

Le sénateur Perrault: Pour l'instant, nous nous réjouissons d'avoir eu l'occasion de côtoyer John Diefenbaker et de partager une partie de son temps, d'avoir été témoin de son œuvre et de savoir qu'il a travaillé sans relâche pour bien servir son pays.